



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : établissements de santé

Question écrite n° 42117

## Texte de la question

M. André Thien Ah Koon souhaite attirer l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la carte sanitaire de la chirurgie cardiaque, de l'activité de soins de neurochirurgie, des appareils de radiothérapie oncologique et de destruction transpariétale des calculs. S'il s'avère qu'un excédent d'appareils de radiothérapie est constaté pour le traitement du cancer en Ile-de-France, des appareils supplémentaires sont nécessaires dans d'autres régions, en particulier dans les départements d'outre-mer, et notamment à la Réunion et en Guyane. En conséquence, il la remercie de bien vouloir lui préciser les propositions qu'elle envisage de formuler pour rétablir un certain équilibre entre les différentes régions qui composent le territoire national pour les appareils concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Thien Ah Koon](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42117

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2000, page 1119